

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

SURVEILLANCE | Veyrier et Coligny filmeront des lieux publics d'ici à la fin de l'été. Première commune vidéosurveillée, Le Grand-Saconnex a atteint ses buts.



© Florian Cella | Vous êtes filmé! La vidéosurveillance, âprement débattue au niveau cantonal, passe comme une lettre à la poste dans certaines communes. Effet de proximité? D'aucuns soulignent aussi l'habitude du public à être télésurveillé dans les magasins, les banques ou les transports publics.

MARC MOULIN | 31.07.2009 | 00:03

L' œil mécanique de la vidéosurveillance se braquera bientôt sur deux nouvelles communes genevoises. Veyrier et Coligny sont sur le point de poser des caméras qui filmeront des lieux jugés sensibles dès la fin de l'été. A Veyrier, dernière Municipalité en date à décrocher le feu vert du Conseil d'Etat, il y a une semaine, on surveillera deux parkings communaux et l'Ecole primaire de Pinchat. «Pour les parkings, il s'agit de combattre un sentiment d'insécurité davantage que des méfaits réels, mais l'école, elle, a subi des actes répétés de vandalisme, détaille le conseiller administratif Thomas Barth. A notre sens, les caméras ne sont qu'un élément d'un concept plus global de sécurité, qui recourt notamment à des agents privés.»

Un discours qui se répète dans les Mairies qui ont recouru à cette méthode: «Les caméras ne sont pas une fin en soi», martèle ainsi Jean-Marc Comte, maire du Grand-Saconnex.

Débats sereins

A Coligny, les caméras se braqueront début septembre sur dix sites: des parkings, aussi, les abords du centre sportif et divers lieux où les réunions de noctambules abondent. «Malgré le recours à des vigiles privés depuis 1996, nous constatons encore des déprédations, argue le conseiller administratif Pierre-Yves Vallon. Nous n'avons qu'un agent municipal et un vaste territoire. Transmises par voie hertzienne, les images ne seront accessibles qu'à un nombre limité de personnes et, en cas de délit, à la police et au juge.»

Dans ces deux communes, le débat sur la vidéosurveillance n'a pas déchiré les élus, alors qu'il s'est avéré vif au niveau cantonal, la gauche redoutant des abus liberticides: «Les clivages politiques s'estompent lorsqu'il s'agit de problèmes de proximité», analyse Thomas Barth.

Pionnière satisfaite

Commune genevoise pionnière en la matière, Le Grand- Saconnex est satisfait: «Nous avons atteint notre but, qui était de préserver les bâtiments communaux, dit Jean-Marc Comte. Les déprédations et salissures ont reculé, mais évidemment, ça continue parfois plus loin!» La commune a obtenu d'étendre sa première autorisation, reçue en mars 2006: les bandes peuvent notamment être conservées plus longtemps, ce qui est utile après les week-ends. Reste qu'on ne pense pas multiplier les caméras: «Nous ne croyons pas qu'elles remplacent les agents municipaux. Il faut d'autres biais pour combattre les incivilités. Notamment de la sévérité envers les récidivistes.»

Carouge s'interroge

Une demande provenant de Versoix est en cours d'instruction au sein de l'administration cantonale, alors que Thônex étudie la question. Carouge, de son côté, se tâte toujours. Une motion réclamant une surveillance vidéo a fait débat au Conseil municipal. Pour le maire, l'idée n'est ni confirmée ni enterrée. «Nous avons préféré mettre en place des mesures dont nous pouvions décider seuls, dit Jean-Pierre Aebi. Nos agents municipaux, secondés par des agents privés, sont plus présents le soir et des actions de prévention ont lieu dans les quartiers festifs. L'été s'avère plutôt calme, mais il faut attendre la rentrée pour évaluer les résultats.»

Vernier s'en détourne

Deuxième commune genevoise à avoir reçu une autorisation en 2006, Vernier a fait volte-face depuis. «Je ne crois pas à l'effet préventif d'une caméra, à moins d'avoir quelqu'un en permanence derrière l'écran, explique Thierry Apothéloz, conseiller administratif chargé de la sécurité depuis 2007. Je préfère renforcer la présence humaine sur le terrain, dans les lieux sensibles, plutôt que de créer un faux-semblant de sécurité.»

Le socialiste ne pourrait entrer en matière que dans le cas des déchetteries, dans le but de dissuader les négligents qui les transforment en décharges. Un problème récurrent: des points de tri sont ou seront dotés de caméras au Grand-Saconnex et à Coligny; Veyrier l'envisage.

Actu



Hans Erni a 100 ans ce samedi. Rencontre chez lui à Lucerne du plus célèbre artiste suisse vivant. Le centenaire fourmille de projets qu'il entend bien réaliser. Au programme 2009 notamment, une nouvelle affiche du cirque Knie et surtout une fresque monumentale devant le Palais des Nations. Entretien exclusif à lire demain dans Tribune Samedi.

Source URL (Extrait le 05.08.2009 - 11:36): <http://www.tdg.ch/geneve/actu/cameras-surveillance-essaient-communes-2009-07-30>